

est venu de s'inscrire. Cette situation, qui se répétera encore pendant quelques années, est très décourageante pour les étudiants.

• (1650)

Notre principale richesse au Canada, ce sont nos enfants. Nous aurons surtout besoin à l'avenir d'une main-d'œuvre très mobile, très qualifiée et très bien formée. Le gouvernement insiste beaucoup sur les besoins de recherche et de développement, se tourne vers la technologie de pointe et cherche à valoriser nos secteurs industriels mais, pour y arriver, il sape en même temps les fondements de la recherche et du développement au niveau de l'université, du collègue et de la maison d'enseignement. Il est illogique de s'attendre à ce qu'un pays qui contingente la population estudiantine et réduit le financement de l'enseignement arrivera à satisfaire à la demande future de techniques de pointe et de productivité accrue.

Ce qui se produira inévitablement en Colombie-Britannique, comme nous l'ont dit les étudiants, les enseignants et les milieux universitaires soumis à de difficiles pressions, c'est que la qualité de l'enseignement va se dégrader et que l'accès aux maisons d'enseignement va être freiné.

Mon père, pionnier et fils de pionniers en Colombie-Britannique, a pu fréquenter l'école en travaillant dans les écuries d'un médecin du voisinage. Il a pu au moins gagner l'argent qu'il lui fallait pour poursuivre ses études et devenir vétérinaire. Les étudiants d'aujourd'hui n'ont pas cette possibilité. Ce sont là les aspects décourageants du projet de loi. Celui-ci mettra le système d'enseignement à terrible épreuve au moment même où l'économie en général et le présent gouvernement en particulier n'offrent pas d'autres possibilités aux étudiants.

M. Cyril Keeper (Winnipeg-St. James): Monsieur le Président, je me réjouis de disposer de sept bonnes minutes dans ce débat du projet de loi C-12. Quelle bonne surprise! Il était déjà étonnant de voir un conservateur prendre la parole, mais je m'attendais à ce que la représentante utilise toutes les dix minutes mises à sa disposition, ce qu'elle n'a pas fait.

Le projet de loi C-12 est tout au plus l'application par le gouvernement à l'enseignement postsecondaire du programme des 6 et 5 p. 100 que mon amie du parti conservateur a approuvé. Ce programme est essentiellement un programme politique, et non un programme socio-économique. On l'applique au système d'enseignement, alors qu'il n'a rien à voir avec l'enseignement au Canada. Il n'a rien à voir avec les besoins en matière d'enseignement, ni avec les besoins des jeunes, ni avec les nécessités économiques de l'heure. Je dis qu'il s'agit d'un programme politique parce que le gouvernement a établi le programme des 6 et 5 p. 100 dès le début de la récession afin de se faire du capital politique avec la baisse de l'inflation qui devait naturellement suivre une récession sans précédent depuis la Grande dépression. Ce programme permettra au gouvernement de s'attribuer le mérite d'avoir jugulé l'inflation ce qui détournera l'attention des gens vers l'inflation leur faisant oublier ainsi la croissance économique et l'emploi.

Il serait bien préférable que le gouvernement s'intéresse aux besoins en éducation alors qu'il nous saisit d'une mesure législative qui aura des répercussions aussi directes sur les universités de tout le pays car elle réduit de 100 millions de dollars les

Financement des programmes établis

fonds mis à la disposition des institutions d'enseignement postsecondaire. L'un des aspects négatifs de l'application de la règle des 6 et 5 p. 100 à la hausse des dépenses consacrées à ce secteur, c'est que ce chiffre de 6 p. 100 est tout à fait arbitraire et s'applique universellement sans aucun rapport avec les besoins du secteur. Le gouvernement n'a pas voulu appliquer ses mesures d'austérité financière de façon sélective. S'il l'avait fait, et surtout s'il avait voulu dépenser à bon escient les deniers publics, il aurait pu établir des secteurs prioritaires comme l'enseignement postsecondaire. Le gouvernement aurait pu décider de consacrer plus d'argent aux universités plutôt qu'à certains autres programmes. Pourquoi par exemple continuer d'accorder des subventions d'encouragement au secteur pétrolier et de faire des cadeaux aux multinationales pétrolières alors qu'il plafonne la hausse du financement de l'enseignement postsecondaire? Tandis que le gouvernement prive de 100 millions de dollars nos universités et l'avenir de nos jeunes, il continue de distribuer des milliards de dollars aux multinationales du pétrole. Voilà qui démontre bien clairement comme il est injuste d'appliquer un chiffre aussi arbitraire que 6 p. 100 à la hausse des dépenses gouvernementales.

L'application de la règle des 6 et 5 p. 100 et la soustraction de 100 millions de dollars au financement des universités portent un dur coup au principe de l'universalité de l'accès aux études postsecondaires. Les établissements d'enseignement n'ont d'autre recours que d'augmenter les frais de scolarité, ce qui rend encore plus difficile aux jeunes issus non seulement des classes pauvres mais aussi des classes moyennes d'entrer à l'université. Je le fais remarquer parce que s'il est un trait qui caractérise bien les conditions économiques actuelles au Canada et la profonde récession dans laquelle nous sommes plongés, c'est que les gens qui n'en avaient pas habituellement souffert commencent maintenant à se ressentir des politiques du gouvernement actuel et des problèmes économiques généralisés. Et le gouvernement se refuse à toute mesure de redressement digne de ce nom.

Il porte un dur coup à l'accessibilité universelle, car non seulement les frais de scolarité montent, mais en réduisant les paiements du gouvernement fédéral aux provinces au titre de l'enseignement postsecondaire, les gouvernements provinciaux auront d'autant plus de mal à poursuivre leurs programmes de promotion sociale à l'intention des défavorisés, qu'il s'agisse des personnes handicapées, des femmes ou des autochtones.

Ma province, le Manitoba, offre des programmes universitaires qui ont réussi à faire augmenter de façon sensible la proportion des étudiants autochtones. Ces derniers sont maintenant inscrits en assez grand nombre à l'Université du Manitoba, grâce à ces programmes qui les intéressent. Les compressions budgétaires du gouvernement fédéral menacent donc l'existence de ces programmes d'enseignement supérieur. La justice sociale se ressentira de ce coup porté à notre sens de l'équité au Canada. Par sa politique de dépenses arbitraire, ce gouvernement insensible s'en prend à des gens que la chance défavorise depuis des décennies, voire des siècles. Non seulement il est plus difficile aujourd'hui d'aller à l'université pour des raisons financières mais, en outre, la qualité de l'éducation diminue. Cette baisse est attribuable aux compressions budgétaires imposées par cette mesure du gouvernement. Celui-ci devrait retirer son projet de loi et verser davantage d'argent afin de maintenir le niveau de l'enseignement postsecondaire.

M. Malone: C'est le gouvernement qu'il faut retirer.